

SOMMAIRE

P.2 LA 2^{ème} RÉGION LA PLUS VISITÉE DE FRANCE

P.3 UN IMPACT ÉCONOMIQUE ESSENTIEL POUR LA NOUVELLE-AQUITAINE

P.4 LE SECTEUR QUI GÈNÈRE LE PLUS D'OPPORTUNITÉS D'EMPLOI EN RÉGION

P.5 UN TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI ÉLEVÉ POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

P.6 LES PARTICULARITÉS DÉPARTEMENTALES

P.7 ANNEXE 1 : DÉFINITIONS ET SOURCES

P.8 ANNEXE 2 : LE PERIMÈTRE DU TOURISME

LE MARCHÉ DU TRAVAIL LIÉ AU TOURISME EN NOUVELLE-AQUITAINE

Avec plus de 27 millions de touristes chaque année, la Nouvelle-Aquitaine est une des régions les plus visitées de France.

Cette activité, qui représente 8% du PIB de la région, est un secteur clé du développement économique de notre territoire.

Cette économie du tourisme engendre de nombreux emplois et crée de la richesse.

En Nouvelle-Aquitaine, le nombre d'emplois liés à cette activité est de 114 000 en 2015, soit 8 % de l'emploi total de la région.

Afin d'analyser au mieux l'impact du tourisme sur le marché du travail, trois sous-secteurs sont analysés dans cette étude :

- les activités d'accueil, de promotion de vente de produits touristiques et de voyages,
- les activités culturelles, récréatives, et sportives,
- les activités d'hôtellerie-restauration.

QUELQUES ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES POUR MIEUX COMPRENDRE L'ÉTUDE

Cette note présente le marché du travail dans le tourisme à travers l'analyse des établissements, de l'emploi salarié, des déclarations préalables à l'embauche, des offres d'emploi et des demandeurs d'emploi.

A partir de la liste des 732 secteurs d'activités de la Nomenclature d'Activités Française (NAF) une sélection de 35 secteurs a été opérée pour conserver ceux correspondants au tourisme (Cf. Annexe 1).

Une sélection a également été réalisée parmi la liste des 532 métiers du Répertoire Opérationnel des Métiers et de l'Emploi (ROME) pour en conserver 34 (Cf. Annexe 1).

En raison de différences entre les nomenclatures utilisées dans les sources de données disponibles, le champ du tourisme n'a pas toujours pu être déterminé de la même façon selon les dimensions examinées. Il est défini par :

- l'agrégat de secteurs d'activités pour l'analyse des établissements, de l'emploi salarié et des recrutements (DPAE)
- l'agrégat des métiers recherchés pour l'analyse de la demande d'emploi.
- le croisement des secteurs d'activité et des métiers pour analyser les offres d'emploi relevant du champ du tourisme

L'ESSENTIEL

- 27 millions de touristes visitent la Nouvelle-Aquitaine chaque année. Cette activité génère 8% du PIB régional.
- La région présente de très nombreux points d'intérêts et chaque département présente des attraits touristiques particuliers.
- Cette filière se porte bien en Nouvelle-Aquitaine : elle recense 114 000 emplois salariés à fin 2015 et est en progression de 4% en 5 ans.
- Les recrutements suivent une saisonnalité très marquée avec de très nombreuses opportunités d'emploi en saison estivale.
- Le secteur de l'hôtellerie – restauration concentre la majorité des recrutements.
- En comparaison à l'ensemble des demandeurs d'emploi, ceux positionnés sur un métier du tourisme sont en moyenne plus jeunes et la proportion de femmes est plus importante.
- Sur un an, plus de 44 000 demandeurs d'emploi inscrits sur un métier du tourisme ont repris un emploi d'au moins un mois. Ce secteur d'activité est celui qui présente le meilleur taux de retour à l'emploi.

NOUVELLE-AQUITAINE, 2^{ème} RÉGION LA PLUS VISITÉE DE FRANCE

La Nouvelle-Aquitaine accueille chaque année 27 millions de touristes. Elle est la seconde région en terme d'accueil de résidents français et la 5^{ème} pour la clientèle internationale.

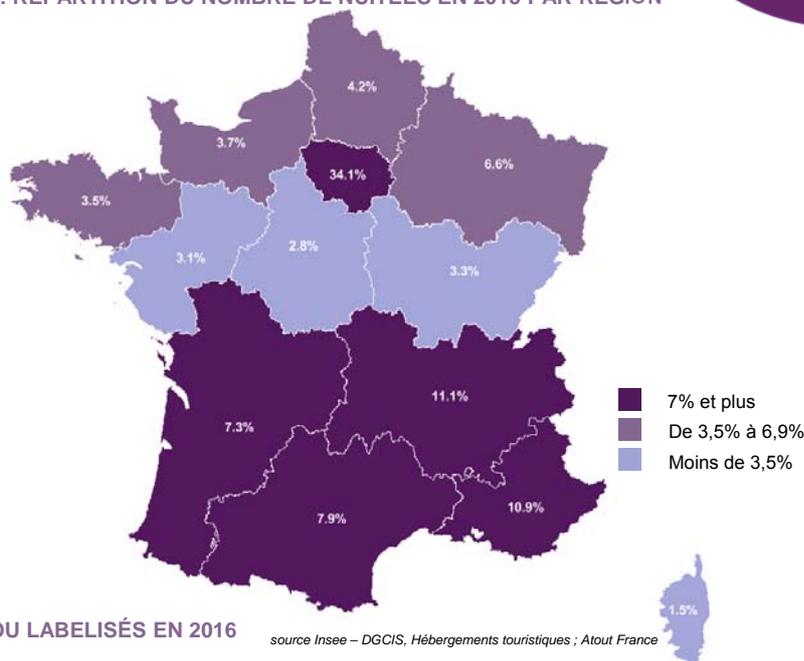
En nombre de nuitées réalisées, la Nouvelle-Aquitaine se situe en 5^{ème} position des régions françaises les plus fréquentées (Cf. Carte 1).

L'attrait touristique de la région s'explique notamment par le nombre important et la grande variété des points d'intérêts présents dans chacun des douze départements.

La diversité des paysages et la richesse du patrimoine historique et culturel en font une destination privilégiée.

Le climat y est également agréable et la région compte des équipements importants et variés en structure d'accueil (hôtellerie, parcs d'attractions...).

CARTE 1 : RÉPARTITION DU NOMBRE DE NUITÉES EN 2015 PAR RÉGION



CARTE 2 : COMMUNES ET TERRITOIRES CLASSÉS OU LABELISÉS EN 2016



DES SITES TOURISTIQUES VARIÉS

De La Rochelle à Bayonne en passant par le bassin d'Arcachon et 4 îles (Ré, Oléron, Aix et Madame), le littoral régional, qui s'étend sur 720 km, représente une destination touristique majeure.

La région dénombre de nombreux sites naturels d'exception, qui contribuent à son attractivité : les différents parcs naturels, la dune du Pilat, les vignobles de Bordeaux et Cognac, la vieille ville de Sarlat, etc.

La Nouvelle-Aquitaine comptabilise aussi le plus grand nombre de biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en France. Sur cette liste figure notamment le port de la lune de Bordeaux, les sites préhistoriques et grottes ornées de la Vallée de la Vézère (dont les célèbres grottes de Lascaux), Saint-Emilion, les fortifications de l'estuaire de la Gironde, les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, et bien d'autres.

Parmi les parcs les plus visités en 2015 en Nouvelle-Aquitaine, le Futuroscope totalise 1,8 millions de visiteurs, l'Aquarium de la Rochelle 800.000 entrées, le zoo de la Palmyre 654.000 visites et le Center Parcs « Bois aux daims » a récemment ouvert.

Enfin, dans une région qui compte plus de 130 000 hectares de vignes en Appellation d'Origine Contrôlée ou Protégée, l'oenotourisme représente 6,2 millions de visites en Nouvelle-Aquitaine chaque année. Ce chiffre devrait encore s'amplifier avec l'ouverture de la Cité du Vin en juin dernier à Bordeaux.

UN IMPACT ÉCONOMIQUE ESSENTIEL POUR LA RÉGION

UN SECTEUR D'ACTIVITÉ TRÈS IMPORTANT DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL RÉGIONAL

En Nouvelle-Aquitaine, le tourisme est un des secteurs ayant le plus d'impact sur le marché du travail local. En effet, ce secteur représente près de 20 000 établissements, 114 000 emplois salariés et plus de 400 000 recrutements chaque année (dont 70% en contrats saisonniers).

Bien qu'il existe de fortes disparités entre les départements, à l'échelle de la région, plus d'un établissement sur 10 réalise une activité en lien direct avec le tourisme. Cette particularité régionale est d'autant plus importante que ce secteur est l'un de ceux qui génèrent le plus de recrutements au sein de la Nouvelle-Aquitaine avec le secteur agricole. Plus d'une embauche sur cinq, dans la région, est liée au tourisme.

70% DES ÉTABLISSEMENTS DU TOURISME SITUÉS DANS LE SECTEUR DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

La répartition sectorielle des établissements du tourisme est très proche de celle du national (Cf. Graphique 1).

Plus des deux tiers des établissements appartiennent au secteur de l'hôtellerie-restauration.

” Une embauche sur 5 en Nouvelle-Aquitaine dans le secteur du tourisme

En Nouvelle-Aquitaine, le nombre d'établissements du tourisme a progressé fortement entre 2010 et 2015 (+6,7%) alors que sur l'ensemble des secteurs l'évolution est à la baisse (-0,7%).

Dans les trois sous-secteurs, le nombre d'établissements a progressé, en particulier dans les activités culturelles, récréatives et sportives (+7,7%).

UN NOMBRE D'EMPLOI EN NETTE HAUSSE DANS LE TOURISME

Le secteur de l'hôtellerie-restauration qui concentre un emploi sur deux du tourisme dans la région est légèrement surreprésenté par rapport à la France métropolitaine (Cf. Graphique 1).

A l'inverse, le secteur de l'accueil, de la promotion et de la vente de produits touristiques/voyages qui regroupe un tiers des emplois du tourisme est légèrement sous-représenté en région.

Entre 2010 et 2015, la croissance des emplois touristiques est plus dynamique que celle de l'ensemble des emplois (+4,0% contre +0,1%).

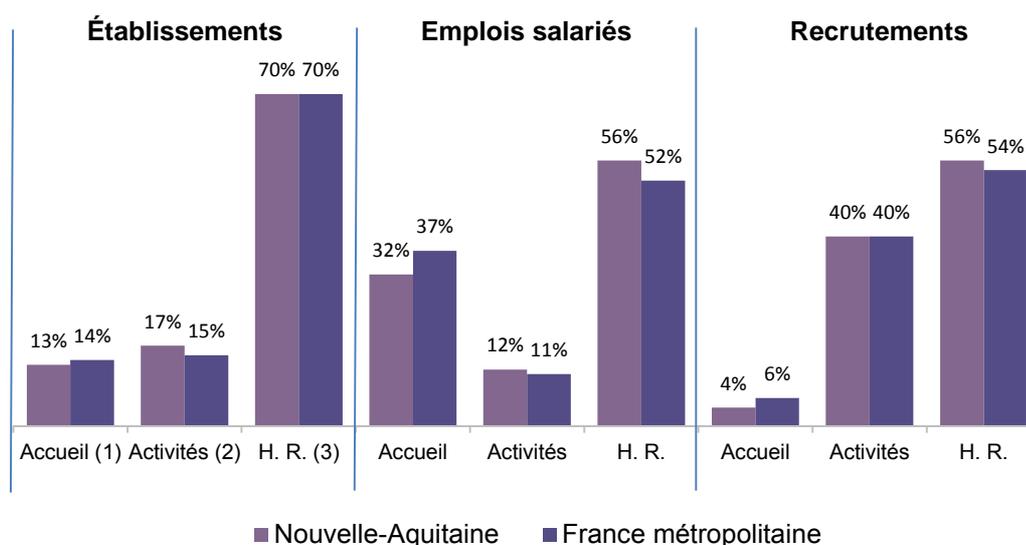
Toutes les activités touristiques ont créé des emplois supplémentaires mais la hausse est portée principalement par les activités culturelles, récréatives et sportives (+6,6%).

Le nombre d'emplois liés au tourisme pourrait continuer à progresser grâce aux projets récents ou à venir : La Cité du Vin (juin 2016), le Centre International d'Art Pariétal : Lascaux IV (décembre 2016), la ligne LGV qui placera Bordeaux à 2 heures de Paris (juillet 2017) ou encore le futur Center Parcs en Lot-et-Garonne (Juin 2020).

DES RECRUTEMENTS RÉPARTIS PRINCIPALEMENT SUR DEUX SECTEURS

En Nouvelle-Aquitaine, les recrutements dans le tourisme se partagent principalement entre l'hôtellerie-restauration (56%) et les activités culturelles, récréatives et sportives (40%). Cette répartition est quasiment identique à celle de la France métropolitaine (Cf. Graphique 1).

GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION SECTORIELLE DES ÉTABLISSEMENTS, DES EMPLOIS SALARIÉS ET DES RECRUTEMENTS DANS LE TOURISME



source Acoess – Établissements et emploi salarié du secteur privé au 31 décembre 2015
 source Urssaf et MSA – Recrutements hors intérim DPAAE en cumul de octobre 2015 à septembre 2016
 (1) : Accueil, promotion et vente de produits touristiques/voyages
 (2) : Activités culturelles, récréatives et sportives,
 (3) : Hôtellerie-restauration

LE TOURISME, SECTEUR QUI GÉNÈRE LE PLUS D'OPPORTUNITÉS D'EMPLOI EN RÉGION

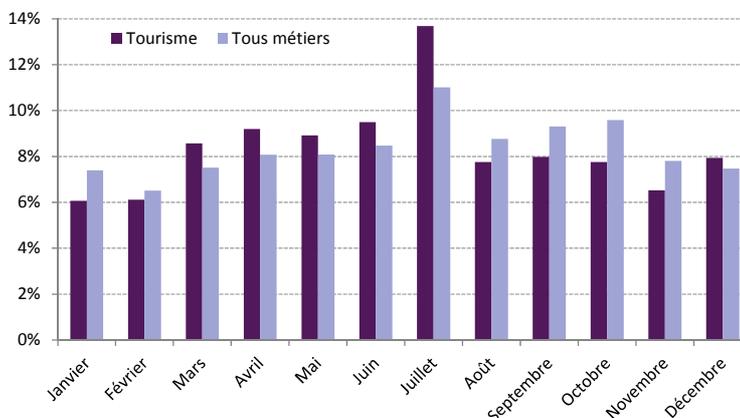
UNE MAJORITÉ DES EMBAUCHES CONCENTRÉE EN ÉTÉ

Les emplois liés à l'activité touristique présentent une saisonnalité plus marquée que les autres secteurs d'activité, ce qui offre de nombreuses opportunités, notamment en saison estivale mais qui rend difficile la pérennisation des emplois en hiver sur certains départements.

En effet, entre les mois de janvier et juillet, le nombre de recrutements dans le secteur du tourisme et leur poids dans l'année passent du simple au double (Cf. Graphique 2).

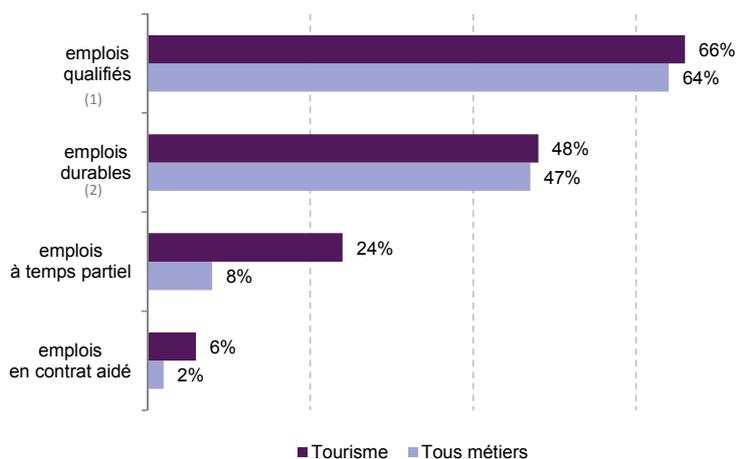
Ainsi, 26 000 recrutements sont dénombrés en janvier (soit 6% des recrutements de l'année), tandis qu'en juillet, près de 60 000 embauches sont enregistrées (soit 14% des embauches annuelles).

GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS EN NOUVELLE-AQUITAINE SELON LE MOIS D'EMBAUCHE



source Urssaf et MSA – Recrutements hors intérim DPAE entre octobre 2015 et septembre 2016

GRAPHIQUE 3 : TYPOLOGIE DES METIERS RECHERCHÉS PAR LES EMPLOYEURS EN NOUVELLE-AQUITAINE



source Pôle emploi – Offres d'emploi enregistrées en cumul d'octobre 2015 à septembre 2016

UNE MAJORITÉ D'EMPLOIS EN HÉBERGEMENT – RESTAURATION SUR LES PRINCIPAUX MÉTIERS RECHERCHÉS

Parmi les dix métiers du tourisme les plus recherchés par les employeurs, les deux premiers regroupent à eux seuls la moitié des offres d'emplois de ce secteur.

Neuf métiers de ce classement concernent l'hôtellerie – restauration. Seul le métier d'animation de loisirs auprès d'enfants/adolescents dépend des activités culturelles, sportives et récréatives. (Cf. Tableau 1).

Trois métiers de ce top 10 concernent en majorité des emplois non qualifiés (personnel polyvalent en restauration, plonge en restauration et personnel d'étage).

TABLEAU 1 : LES MÉTIERS DU TOURISME LES PLUS RECHERCHÉS PAR LES EMPLOYEURS EN NOUVELLE-AQUITAINE

	Nombre d'offres	emplois qualifiés	emplois durables	emplois temps partiel	emplois contrat aidé
Personnel de cuisine	6 586	79%	56%	8%	6%
Service en restauration	6 165	70%	44%	24%	6%
Personnel polyvalent en restauration	2 288	33%	61%	68%	10%
Plonge en restauration	1 552	40%	35%	28%	3%
Café, bar brasserie	1 496	66%	43%	16%	4%
Personnel d'étage	1 325	35%	31%	59%	2%
Réception en hôtellerie	1 182	77%	45%	19%	1%
Animation de loisirs auprès d'enfants/adolescents	680	68%	28%	35%	18%
Fabrication de crêpes ou pizzas	596	72%	41%	16%	2%
Assistance de direction d'hôtel-restaurant	485	94%	94%	2%	1%

source Pôle emploi – Offres d'emploi enregistrées en cumul d'octobre 2015 à septembre 2016

(1) (2) : cf. page 7, Définitions et Sources

UN TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI ÉLEVÉ POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

UNE POPULATION PLUS FÉMININE ET RELATIVEMENT JEUNE

Près de 50 000 demandeurs d'emploi (catégories A, B et C)⁽³⁾ inscrits à Pôle emploi sont à la recherche d'un métier lié au tourisme en Nouvelle-Aquitaine à fin septembre 2016.

Ils représentent 9% de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits sur la région. En comparaison à septembre 2015, leur nombre a augmenté plus fortement que celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi (+2,4% contre +1,0%).

Le profil des demandeurs d'emploi recherchant un métier lié au tourisme est relativement proche de celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi (Cf. Graphique 4). Il apparaît toutefois une nette surreprésentation des femmes dans ce secteur d'activité. De plus, l'âge moyen de ces demandeurs est significativement plus faible que celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi (35,9 ans contre 38,9 ans).

TABLEAU 2 : LES PRINCIPAUX MÉTIERS DU TOURISME RECHERCHÉS PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI FIN DE MOIS (DEFM) EN NOUVELLE-AQUITAINE

	Nombre DEFM ⁽⁵⁾	Femmes	50 ans et +	Niveau formation < bac	Non qualifiés	Activité réduite
Personnel de cuisine	7 401	31%	14%	75%	20%	40%
Service en restauration	5 925	66%	8%	61%	29%	42%
Accueil et renseignements	5 130	88%	35%	48%	36%	27%
Animation de loisirs auprès d'enfants/adolescents	3 818	73%	6%	39%	29%	47%
Personnel polyvalent en restauration	3 433	72%	19%	71%	47%	37%
Ponge en restauration	3 428	56%	28%	82%	55%	33%
Éducation en activités sportives	3 219	32%	11%	19%	16%	46%
Café, bar brasserie	3 035	44%	10%	57%	30%	38%
Personnel d'étage	1 686	98%	21%	78%	49%	47%
Animation d'activités culturelles ou ludiques	1 648	65%	23%	26%	20%	44%

source Pôle emploi – Demandeurs d'emploi fin de mois en catégories ABC à fin septembre 2016

UNE PART IMPORTANTE DE REPRISES D'EMPLOI⁽⁶⁾ DANS LE TOURISME

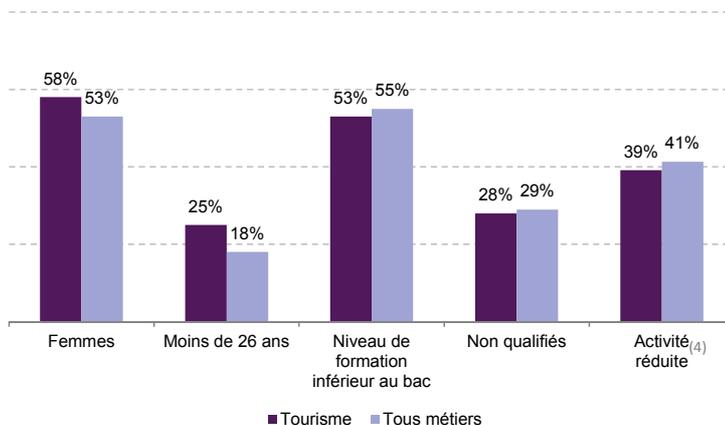
Au cours des 4 derniers trimestres, le secteur du tourisme dénombre près de 45 000 reprises d'emploi d'au moins un mois par des demandeurs inscrits à Pôle emploi.

Ce secteur d'activité présente le meilleur taux de retour à l'emploi. En effet, 13% des reprises d'emploi sont liées au tourisme alors que la part de ces demandeurs n'est que de 9% dans l'ensemble de la demande d'emploi.

La part des reprises d'emploi liées au tourisme en Nouvelle-Aquitaine est nettement supérieure à celle de la France, tout au long de l'année (Cf. Graphique 5).

À l'instar de la fréquentation touristique, les reprises d'emploi de ce secteur présentent une saisonnalité marquée avec une nette hausse au 2^{ème} trimestre.

GRAPHIQUE 4 : LA TYPOLOGIE DES DEMANDEURS D'EMPLOI FIN DE MOIS (DEFM) EN NOUVELLE-AQUITAINE



source Pôle emploi – Demandeurs d'emploi fin de mois en catégories ABC à fin septembre 2016

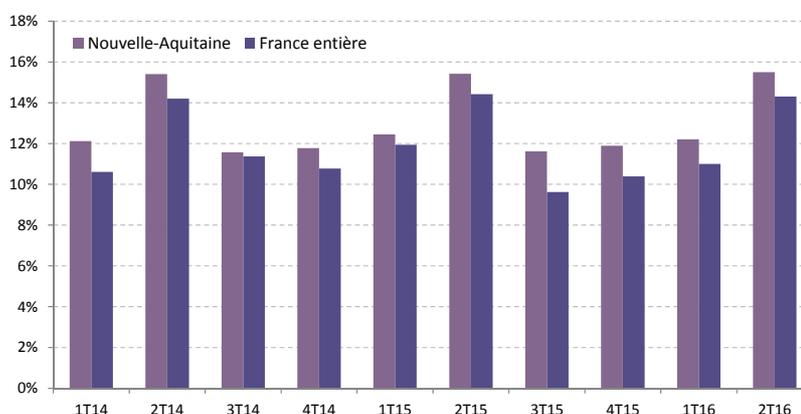
LES DEMANDEURS D'EMPLOI RECHERCHENT PRINCIPALEMENT DANS L'HÔTELLERIE ET LA RESTAURATION

65% des demandeurs d'emploi recherchant un emploi dans le tourisme sont inscrits dans le secteur de l'hôtellerie – restauration. Ils sont 20% à être inscrits sur les activités culturelles, récréatives et sportives.

Les dix principaux métiers recherchés dans le tourisme concentrent près de 80% des demandeurs d'emploi du secteur. Six d'entre eux concernent le secteur de l'hôtellerie - restauration (Cf. Tableau 2).

Il est à noter une certaine adéquation entre les offres proposées et les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi. En effet, 7 des 10 métiers les plus recherchés par les demandeurs font partie du top 10 des métiers proposés par les employeurs.

GRAPHIQUE 5 : PART DES REPRISES D'EMPLOI LIÉES AU TOURISME



source ACOSS-CMSA / Pôle emploi

(3) (4) (5) (6) : cf. page 7, Définitions et Sources

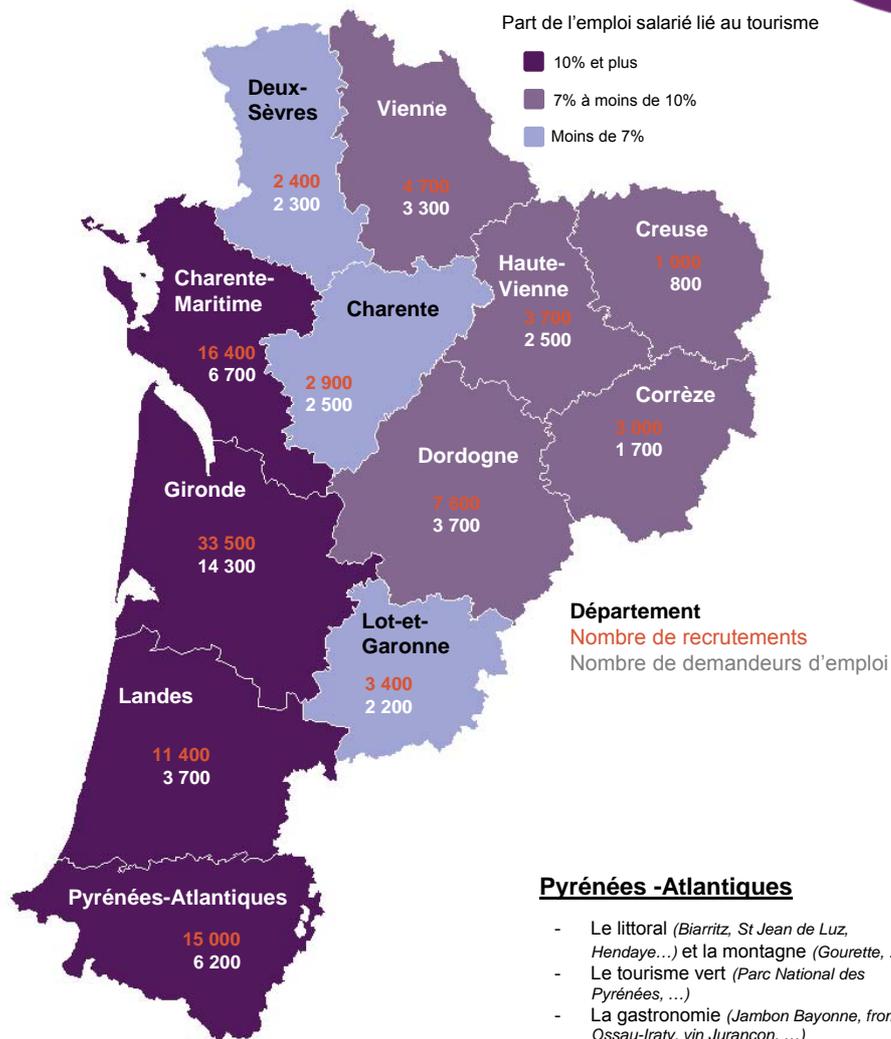
UNE ATTRACTIVITE TOURISTIQUE PLUS IMPORTANTE DANS LES DEPARTEMENTS CÔTIERS

En Nouvelle-Aquitaine, l'emploi salarié est fortement lié à l'activité touristique. La part du tourisme dans l'emploi varie assez fortement selon les départements (Cf. Carte 3).

Les territoires côtiers bénéficient d'une attractivité touristique plus importante. Ils dénombrent chacun plus de 10 000 recrutements par an portant sur des contrats d'au moins un mois. Le secteur de l'hôtellerie-restauration y est nettement surreprésenté, à l'exception de la Gironde. Ce département, qui a accueilli cette année une partie de l'organisation de l'Euro de Football, présente une surreprésentation des recrutements dans les activités culturelles, sportives et récréatives.

Les départements situés à l'intérieur des terres bénéficient d'une attractivité différente. Leurs principaux attraits sont, selon les territoires, le tourisme vert, la gastronomie, les parcs naturels ou d'attractions et les cités de caractère. Les opportunités d'emploi y sont plus diversifiées et la durée des contrats y est en moyenne plus longue. Les activités culturelles, récréatives et sportives y ont une part plus importante que dans le reste de la région.

CARTE 3 : LES PARTICULARITES DEPARTEMENTALES LIEES AU TOURISME



Charente

- Les festivals (*Festival de la BD d'Angoulême*)
- L'oénotourisme (*Les vignobles de Cognac*)
- Le tourisme fluvial (*La Charente au fil de l'eau*)

Charente-Maritime

- Le littoral et ses îles
- Les parcs (*Aquarium de la Rochelle, zoo de la Palmyre, ...*)
- Les monuments et sites remarquables (*La Rochelle, Saintes, Rochefort, Royan, ...*)

Corrèze

- Le tourisme vert (*Parc naturel régional Millevalches, massif des Monédières, ...*)
- Les monuments et sites remarquables (*Collonges-la-Rouge, Curemonte*)
- Les sites naturels (*Gouffre de la Fage, Lac du Causse, ...*)

Creuse

- Les musées spécialisés (*Cité internationale de la Tapisserie*)
- Les Parcs (*Les Loups de Chabrières*)
- Les monuments et sites remarquables (*Aubusson, Crozant, ...*)

Dordogne

- Les monuments et sites remarquables (*Vieux Sarlat, Les Eyzies, Lascaux, ...*)
- La gastronomie (*Le foie gras, la truffe, les vins de Bergerac, la fraise, la noix, les cèpes*)
- Le tourisme vert (*Vallée de la Dordogne, ...*)

Gironde

- Le littoral (*Bassin d'Arcachon, Dune du Pilat, ...*)
- L'oénotourisme (*Les vignobles, la Cité du Vin, ...*)
- Les monuments et sites remarquables (*Ville de Bordeaux, Saint-Émilion, ...*)

Landes

- Le littoral (*Mimizan, Biscarosse, Le Vieux-Boucau, ...*)
- La gastronomie (*Le foie gras, les magrets, les poulets de Saint-Sever*)
- Le tourisme vert (*parc naturel régional de Gascogne*)

Lot-et-Garonne

- Le tourisme vert (*la voie verte le long du canal de la Garonne, tourisme fluvial, ...*)
- Les monuments et sites remarquables (*Château de Bonaguil et de Duras, Nérac, ...*)
- Les parcs et musées (*Musée du foie gras, Jardin de Latour-Marliac, Walibi, ...*)

Pyrénées -Atlantiques

- Le littoral (*Biarritz, St Jean de Luz, Hendaye, ...*) et la montagne (*Gourette, ...*)
- Le tourisme vert (*Parc National des Pyrénées, ...*)
- La gastronomie (*Jambon Bayonne, fromage Ossau-Iraty, vin Jurançon, ...*)

Deux-Sèvres

- Le parc naturel de la Venise verte
- Les parcs et musées (*Musée des Tumulus de Bougon, Maison du marais poitevin, ...*)
- Les monuments et sites remarquables (*Donjon de Niort, Abbaye royale de Celles sur belle, ...*)

Vienne

- Les parcs d'attraction (*Futuroscope, Center Parcs, ...*)
- Les parcs animaliers (*Vallée des Singes*)
- Les monuments et sites remarquables (*L'abbaye de Saint-Savin, Ville de Poitiers, Chauvigny, ...*)

Haute-Vienne

- Les sites historiques et musées spécialisés (*Oradour-sur-Glane, Centre de la Mémoire, ...*)
- Le tourisme vert (*Plateau de Millevalches, lac de Vassivière, ...*)
- Les monuments et sites remarquables (*cathédrale Saint-Étienne, musées de l'Évêché, ...*)

ANNEXE 1 : DÉFINITIONS ET SOURCES

Les offres d'emploi collectées à Pôle emploi

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises.

(1) Les offres collectées publiées ici sont classées suivant deux types :

- Emploi qualifié : ouvrier / employé qualifié, agent de maîtrise, technicien ou cadres
- Emploi non qualifié : ouvrier / employé non qualifié

(2) La durée des offres est classée en trois catégories :

- les offres d'emplois durables, pour des contrats de plus de six mois ;
- les offres d'emplois temporaires, pour des contrats compris entre un et six mois ;
- les offres d'emplois occasionnels, pour des contrats de moins d'un mois.

Les demandeurs d'emploi

(3) Catégories de demandeurs d'emploi :

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP) ou en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Les données relatives aux demandeurs d'emploi dans cette étude sont les demandeurs d'emploi de catégories A, B, C.

(4) Activité réduite : Demandeur d'emploi en recherche active d'emploi mais ayant travaillé au moins une heure dans le mois (catégories B et C).

(5) DEFM : Demandeur d'Emploi Fin de Mois

Les reprises d'emploi

(6) La mesure de la reprise d'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de Pôle emploi (pour les emplois non salariés, salariés de particuliers employeurs, salariés en contrat de droit public ou de droit d'un pays étranger). Le nombre de reprises d'emploi est mesuré pour les demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

Sources

Cette note sur le marché du travail dans le tourisme s'appuie sur des données issues des statistiques mensuelles du marché du travail (STMT). Ces statistiques sont établies et diffusées chaque mois conjointement par la DARES et Pôle emploi.

Dans cette publication, toutes les données sont brutes et ont donc pour source Pôle emploi / la DARES.

Les données relatives aux entreprises ou établissements privées sont extraites du Répertoire des Métiers au 31/12/2015.

ANNEXE 2 : LE PÉRIMÈTRE DU TOURISME

Le périmètre retenu dans cette étude se limite aux trois secteurs d'activités dont les liens sont les plus directs avec le tourisme : les activités d'accueil, de promotion de vente de produits touristiques/voyages, les activités culturelles, récréatives, et sportives, et les activités d'Hôtellerie-restauration.

En raison de différences entre les nomenclatures utilisées dans les sources de données disponibles, le champ du tourisme n'a pas toujours pu être défini de la même façon selon les dimensions examinées : le champ a dû être défini soit par une entrée secteur d'activité, soit par une entrée métier.

Les activités d'accueil, de promotion de vente de produits touristiques/voyages

Secteurs d'activités

4910Z Transport ferroviaire interurbain de voyageurs
4931Z Transports urbains et suburbains de voyageurs
4932Z Transports de voyageurs par taxis
4939A Transports routiers réguliers de voyageurs
4939B Autres transports routiers de voyageurs
4939C Téléphériques et remontées mécaniques
5010Z Transports maritimes et côtiers de passagers
5030Z Transports fluviaux de passagers
5110Z Transports aériens de passagers
5221Z Services auxiliaires des transports terrestres
5222Z Services auxiliaires des transports par eau
5223Z Services auxiliaires des transports aériens
7711A Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers
7711B Location de longue durée de voitures et de véhicules automobiles légers
7911Z Activités des agences de voyage
7912Z Activités des voyagistes
7990Z Autres services de réservation et activités connexes

Métiers

G1101 Accueil touristique
G1102 Promotion du tourisme local
G1301 Conception de produits touristiques
G1302 Optimisation de produits touristiques
M1601 Accueil et renseignements
G1201 Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives
G1303 Vente de voyages

Les activités culturelles, récréatives, et sportives,

Secteurs d'activités

8551Z Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
9001Z Arts du spectacle vivant
9002Z Activités de soutien au spectacle vivant
9003A Création artistique relevant des arts plastiques
9003B Autre création artistique
9102Z Gestion des musées
9103Z Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
9104Z Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
9200Z Organisation de jeux de hasard et d'argent
9321Z Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes
9329Z Autres activités récréatives et de loisirs

Métiers

G1202 Animation d'activités culturelles ou ludiques
G1203 Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents
G1205 Personnel d'attractions ou de structures de loisirs
G1206 Personnel technique des jeux
D1204 Location de véhicules ou de matériel de loisirs
K1206 Intervention socioculturelle
G1204 Éducation en activités sportives

Les activités d'hôtellerie-restauration.

Secteurs d'activités

5510Z Hôtels et hébergement similaire
5520Z Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
5530Z Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
5610A Restauration traditionnelle
5610B Cafétérias et autres libre-service
5610C Restauration de type rapide
5630Z Débits de boissons

Métiers

G1401 Assistance de direction d'hôtel-restaurant
G1402 Management d'hôtel-restaurant
G1403 Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique
G1404 Management d'établissement de restauration collective
G1501 Personnel d'étage
G1502 Personnel polyvalent d'hôtellerie
G1503 Management du personnel d'étage
G1601 Management du personnel de cuisine
G1602 Personnel de cuisine
G1603 Personnel polyvalent en restauration
G1604 Fabrication de crêpes ou pizzas
D1104 Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie
G1605 Plonge en restauration
G1701 Conciergerie en hôtellerie
G1702 Personnel du hall
G1703 Réception en hôtellerie
G1801 Café, bar brasserie
G1802 Management du service en restauration
G1803 Service en restauration
G1804 Sommellerie

• Directeur de la publication : F. TOUBEAU
• Réalisation : Statistiques et études

Pour en savoir plus : OBSERVATOIRE-EMPLOI-NOUVELLE-AQUITAINE.FR

La reproduction des informations produites dans ce document est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

